



Fiche de Poste ADS

MISSIONS :

Sous l'autorité de la co-présidence, l'agent de développement travaillera en étroite collaboration avec les élus et le salarié du comité. Son activité principale sera de contribuer au développement du comité. Il sera chargé de concevoir, de coordonner et d'accompagner les projets du comité. Il assurera le développement et l'animation des partenariats, des actions de promotion. Il assurera la gestion administrative et financière des projets et de leur évaluation.

MISSIONS PRINCIPALES :

- ❖ Développement :
 - Mettre en œuvre le projet associatif du Comité
 - Concevoir, coordonner et accompagner les projets de développement sportif et notamment les nouvelles pratiques
 - Assurer la promotion du Comité lors des diverses manifestations sportives locales.
 - Assurer la réalisation et le suivi des dossiers de subvention.
 - Développer et animer les partenariats.
 - Accompagner le bureau directeur dans ses missions.
 - Conseiller et accompagner les clubs dans leurs projets (labels, équipement, organisation, ...)
 - Participer à l'animation des réseaux institutionnels et sportifs
 - Participation en fonction des besoins à des réunions en soirées ou WE.
- ❖ Communication :
 - Gérer le site internet du Comité
 - Animer les réseaux sociaux du Comité (Facebook, Instagram...)
 - Assurer les relations avec les financeurs, les institutions, la presse
- ❖ Sportif :
 - Mettre en place les activités de Basket Santé et VxE et planifier les séances
 - Assister le conseiller technique fédéral du comité.

AUTONOMIE, RESPONSABILITE, COMPETENCES TECHNIQUES :

Autonomie et Responsabilités :

- Être force de proposition sur les projets
- Être autonome dans la gestion de son activité, l'élaboration et la conduite de projet
- Savoir rendre compte.
- Savoir faire preuve d'initiative.
- Être force de propositions en s'inscrivant dans le cadre du projet du Comité Vienne de Basket Ball et de la Ligue Nouvelle-Aquitaine

Il organise son activité en fonction et sous le contrôle des Co-Présidents du Comité et du Président de la Commission Technique. Il n'a pas la responsabilité en termes d'encadrement d'autres salariés mais peut être amené à exercer une mission de conseil (notamment la fonction de tuteur de stagiaires ou services civiques).



Compétences Techniques :

Il possède une bonne maîtrise des compétences liées à sa fonction d'agent de développement :

- Les connaissances sportives de la discipline,
- Les règles encadrant sa discipline (législation, réglementation, sécurité, etc...)
- Des capacités en termes de communication
- Une bonne connaissance du milieu associatif sportif

Rémunération

Type de contrat : CDI, 35h

Niveau de rémunération : Groupe 3 ou 4 (selon expérience) de la convention collective du sport

AUTRES CONDITIONS :

- Maîtriser les outils informatiques
- Poste basé à Poitiers
- Véhicule indispensable (frais kilométriques pris en charge)

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

- Personnes référentes :
 - Partie Ressources Humaines : Co-Présidents du Comité de Basket Ball de la Vienne et Pole Administration
 - Partie Développement : Pole développement

Envoyer votre candidature (CV + LM) au plus tard le 25 juin 2021 à l'adresse suivante :

secretariat_administratif@viennebasketball.org